Tous ensemble contre la fermeture des services de renseignement en droit du travail

Le gouvernement se désengage massivement du service public, en réduisant de manière sans précédent les effectifs de personnel et les budgets dans tous les ministères au nom de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Au sein du Ministère du Travail, cette politique de démolition menace aujourd'hui l'existence des services de renseignements en droit du travail des DIRECCTE (anciennes Directions Travail).

Ces services informent et conseillent les salariés et les employeurs sur l'exécution du contrat de travail (salaires, durée du travail, congés payés, indemnisation maladie…) et l'application des conventions collectives.

Le Ministère envisage la fermeture des services de renseignement et leur remplacement par des plateformes téléphoniques.

Ce choix dicté exclusivement par des considérations comptables aura des conséquences particulièrement lourdes pour les usagers, les personnels des services de renseignement et pour l'inspection du travail.
Les salariés seront considérés alors comme des « clients » et non plus comme des usagers. Ils ne disposeront plus d'un service public gratuit de proximité et de qualité.

Nous exigeons le maintien du service public de renseignement en droit du travail au sein des DIRECCTE sous sa forme actuelle :

- Pour garantir un accueil et un accès au droit du travail gratuit, de proximité pour tous les usagers du service public : salariés et employeurs.
- Pour préserver la présence de l'inspection du travail en entreprise afin d'assurer une réelle effectivité du droit.

NOM Prénom	COMMUNE	SIGNATURE